Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260504-CC_2026_116-DE

Délibération n° 2026.116

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 4 Mai 2026 à 20 h 30

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Quatre Mai Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures trente au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – Stéphane BARBE – Rosi BORDET – François BOUVATTIER – Michel BRARD – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – DALLÉ Pascal – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Benoît DU PORTAL – Franck ESNAULT – Gilbert FESSELIER – Magali FONTAINE – Alain FORÊT – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Mattéo GENAR – Wilfrid GODEUX – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – GUINAUDEAU Claire – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Stéphane IDLAS – Elsa LAFAYE – David LEBOUVIER – Aline LE BOUEDEC – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Jean-Louis QUILLIOT – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Sylvain THOMAS – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	55
Pouvoirs :	3
Votants :	58

Date de la convocation : 28 avril 2026

Date d'Affichage : 5 mai 2026

Vote :

Pour :	57
Contre :	0
Abstention :	1

Marie-Laure NOEL a donné pouvoir à Arnaud LECHEVALIER
Isabelle RICHARD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Aldwin SOLLIER a donné pouvoir à Wilfrid GODEUX

Étaient excusés :
Marie-Laure NOEL, *Vice-Présidente,*
Isabelle RICHARD et Aldwin SOLLIER, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Daniel BALLUAIS est désigné secrétaire de séance

2026.116 – Administration générale – Agence Locale de l'Energie – Désignation des représentants de Fougères Agglomération

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260504-CC_2026_116-DE

Fougères Agglomération **2026.116**

2026.116 – Administration générale – Agence Locale de l'Energie – Désignation des représentants de Fougères Agglomération

Fougères Agglomération est membre de l'association Loi 1901 « Agence Locale de l'Energie du Pays de Fougères » qui sensibilise et accompagne les acteurs du territoire du Pays de Fougères afin de les aider à intégrer les enjeux énergétiques pour mieux vivre aujourd'hui et demain. Elle propose des missions d'ingénierie territoriale servant des activités d'intérêt général et au bénéfice du pays de Fougères, dans le but de :

- Participer à la définition de stratégies territoriales énergie et à la transition énergétique des territoires
- Contribuer, directement ou indirectement, à la mise en place de ces stratégies
- Informer, sensibiliser et conseiller de manière indépendante et objective, les consommateurs, les acteurs publics et privés
- Diffuser et enrichir l'expertise des territoires en animant et en participant à des réseaux européens, nationaux et locaux ainsi qu'en expérimentant des solutions techniques, des méthodologies et autres démarches.

L'Agence Locale de l'Energie se compose de membres répartis en 3 collèges :

- Collège A : les membres fondateurs (53 membres)
  - EPCI – 10 membres (6 pour Fougères Agglomération / 4 pour CMB)
  - Communes – 43 membres
- Collège B : les membres qualifiés (jusqu'à 14 membres : syndicats mixtes, SEML, OPHLM…)
- Collège C : les membres de droit (Sous-Préfet, Député, Région, Département…)

Fougères Agglomération doit ainsi être représentée par **six représentants titulaires et 6 suppléants au sein du collège A – EPCI**.

Une attention particulière sera à donner à la complémentarité et la coordination entre les services de l'Agence Locale de l'Energie et ceux de Fougères Agglomération dans l'accompagnement des projets de transition énergétique.

Vu la délibération n° 2026.108 du Conseil d'Agglomération du 4 mai 2026 ;

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 4 mai 2026,

ABSTENTION : M. GENAR

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité, de désigner :

6 représentants titulaires	6 représentants suppléants
Alice LEBRET	Aline LE BOUEDEC
Marie-Laure NOEL	Olivier POSTE
David LEBOUVIER	Hervé GUILLARD
Christophe DEROYER	Alain FORET
Rosi BORDET	Christian GALLE
Sylvain THOMAS	Arnaud LECHEVALIER

Fait et délibéré en séance le 04/05/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET